

Sous-volets	Objectif du sous-volet	Forces	Faiblesses	Atteinte des objectifs
A1 : Maîtrise des pollutions domestiques	L'objectif de ce volet était de maîtriser les pollutions domestiques via l'installation de nouveaux traitements (en priorité sur Plombières, Favorney, Raddon et les petites communes du BV du Planey) et l'extension des réseaux et amélioration de la collecte, principalement sur les BV du Planey et de la Combeauté (en priorité sur Luxeuil, Froideconche, St-Sauveur, Fougerolles, St-Loup, Aillevillers).	<p>Des nombreuses réalisations ont été menées sur ce volet avec 28 actions lancées (STEP, SPANC, etc.). Le taux d'engagement est important (68% de budget engagé).</p> <p>Les priorités (P1) en termes d'implantation de nouveaux systèmes de traitement ont notamment été respectées à l'exception des communes situées sur la vallée du Dorgeon.</p> <p>Certaines des communes ciblées en priorité 1 pour l'amélioration de la collecte et la mise en séparatif de leur réseau ont réalisé des tranches de travaux plus ou moins conséquentes.</p> <p>Plusieurs Schémas Directeurs ont été lancés au niveau intercommunal durant le Contrat assurant une couverture quasi-complète du bassin en études d'assainissement.</p> <p>La qualité de l'eau a été un sujet largement abordé lors de l'élaboration. Cette phase de concertation a certainement contribué à la sensibilisation des collectivités sur le sujet.</p>	<p>Certains acteurs soulignent que le contrat n'a pas présenté une réelle plus-value sur le volet assainissement au regard des financements et de l'appui de la cellule d'animation.</p> <p>Beaucoup d'actions ont été réalisées dans ce domaine, au détriment d'autres thématiques.</p> <p>Les acteurs mentionnent un problème de fonctionnement concernant les STEP de Plombières et de Luxeuil.</p> <p>Concernant la collecte, les montants engagés sont inférieurs aux montants des travaux prescrits dans les Schémas Directeurs d'Assainissement ce qui indique que plusieurs tranches de travaux sont encore nécessaires dans ce domaine.</p>	<p>Niveau d'atteinte des objectifs : moyen</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 7 SDA réalisés qui couvrent la quasi-totalité du BV ➤ Bonne réalisation des priorités en matière de traitement 6 nouveaux systèmes de traitement dont 5 en priorité P1 pour une capacité épuratoire totale de 6400 EqH ➤ 2 communes supplémentaires (non prévues au contrat) ont mis en place des systèmes de traitement (580 EqH) au total ➤ 4 communes dont 2 en priorité P1 ont réalisé des travaux sur les réseaux → efforts à poursuivre ➤ Des problèmes de qualité persistants localement en aval de certaines stations
A2 Maîtrise des pollutions agricoles	L'objectif de ce volet était de maîtriser les pollutions agricoles via la mise en place d'opérations collectives et la conduite d'étude des pratiques d'épandage, principalement sur les BV du Planey et de la Combeauté.	Les Chambres d'Agriculture 70 et 88 ont conduit les études de faisabilité sur le BV du Planey et de la Combeauté jusqu'au stade de pré-engagement des agriculteurs sur les travaux de mise aux normes de leurs installations.	<p>Seules deux opérations ont été menées, l'engagement financier est resté très limité pour ce volet (1,6%).</p> <p>Les pré-engagements n'ont pas été suffisants pour atteindre les seuils de labellisation des opérations collectives (50% des installations à mettre aux normes avant opération, 80% mises aux normes après opération). Notamment sur la Combeauté, peu d'exploitations n'étaient pas aux normes. Sur le Planey, sur la dizaine d'exploitations concernées, 2 ou 3 étaient intéressées (quelques dossiers auraient été montés selon l'Agence de l'eau). Le dispositif n'a pas constitué la réponse la plus adaptée à ces problématiques d'élevages de taille réduite rencontrées sur les bassins versants concernés.</p> <p>Les acteurs regrettent le manque d'action sur ce volet. Le taux de 50% des agriculteurs devant s'engager dans les opérations collectives a peut-être été un frein. Certains acteurs regrettent qu'il n'y ait pas eu d'embauche d'un animateur agricole (la chambre d'agriculture (CA) ayant tardé à embaucher et les crédits n'étaient plus disponibles par la suite). Le pourcentage restant à charge des exploitants (50%) était relativement élevé, vu le contexte économique difficile des éleveurs, la chambre d'agriculture ne s'est pas mobilisée massivement.</p>	<p>Niveau d'atteinte des objectifs faible</p> <p>Problème de cohérence de l'outil sur ce volet</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 61 exploitations enquêtées ➤ 24 exploitations pré-engagées ➤ Aucune (ou très peu) d'exploitations mises aux normes dans le cadre du contrat ➤ Une attente et des enjeux limités sur le bassin ➤ Pas de suivi de qualité d'eau récent sur le Dorgeon ➤ Le suivi sur le Planey réalisé en 2013, montre des charges en azote et phosphore reflétant des apports domestiques et agricoles, sans que l'état biologique soit impacté.

Sous-volets	Objectif du sous-volet	Forces	Faiblesses	Atteinte des objectifs
A3 Maîtrise des pollutions industrielles	Ce volet comportait des actions d'animation, de conduite de diagnostics industriels et d'amélioration de la gestion des effluents. Les priorités étaient la lutte contre les pollutions par les métaux et HAP et la limitation des prélèvements.	<p>Ce sous-volet a fait l'objet d'un engagement très positif avec 21 opérations lancées et un taux d'engagement supérieur à 300 % du montant prévisionnel (objectif initial de 45 entreprises). Le montant des travaux a largement dépassé les estimations (deux gros projets représentent plus de 50% des dépenses). Le coût moyen des autres travaux est de 38000 euros pour une estimation initiale à moins de 10000 euros. Certains acteurs ont souligné leur forte satisfaction concernant la mise en œuvre de ce volet.</p> <p>Deux opérations collectives concernant le secteur industriel ont été conduites par la CCI dans le cadre du Contrat sur l'ensemble du bassin versant de la Lanterne. Elles ont contribué à la réduction des pollutions toxiques diffuses et réduction des volumes d'eau prélevés ou consommés.</p> <p>Les engagements de la CCI ont été tenus en termes d'animation. L'ensemble des entreprises définies comme prioritaires a été contactée (350 entreprises identifiées comme utilisant des produits dangereux) et 49 entreprises ont été visitées.</p> <p>Les engagements financiers des industriels ont largement dépassés les objectifs initiaux (21 dossiers déposés pour un montant global de 2 059 515 € HT de travaux). Les investissements ont essentiellement concerné le traitement des rejets et des eaux de ruissellement, l'amélioration des stockages ou encore les améliorations de process.</p>	Les acteurs n'ont pas mentionné de points faibles concernant ce volet.	<p>Niveau d'atteinte des objectifs fort</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 220 de jours d'animation par la CCI ➤ Toutes les entreprises prioritaires contactées (350) ➤ 49 entreprises visitées ➤ 21 dossiers déposés pour la réalisation de travaux ➤ 15 dossiers soldés
A4 Mesures complémentaires	Ce volet comportait des actions de réhabilitation des anciennes décharges communales et de mise en place de plans de désherbage communaux	<p>Concernant la réhabilitation des anciennes décharges communales, le CET du Hays à Saint-Loup a fait l'objet d'une première tranche de travaux de réhabilitation et l'ancienne décharge de Plombières-les-Bains a fait l'objet de travaux de confortement de berge et de couverture.</p> <p>Concernant les plans de désherbage, un appel à projets a été lancé dans le cadre du Contrat en lien avec un appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau. Il a conduit à réaliser des réunions d'informations à destination des élus et des techniciens de collectivités en lien avec la FREDON (5 réunions intercommunales réalisées).</p>	Peu de collectivités ont participé aux réunions d'information de la FREDON. Aucun plan de désherbage, ni aucune acquisition de matériel de désherbage alternatif n'ont été réalisés dans le cadre du Contrat de rivière. Malgré une relance par courrier dans le cadre du contrat de rivière, il n'y a eu aucun retour des communes.	<p>Niveau d'atteinte des objectifs faible</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 décharge réhabilitée et travaux de couverture sur une 2nde ➤ 5 réunions de présentation aux intercommunalités par la FREDON ➤ Aucun plan de désherbage mis en œuvre